



Imot © Mission Opérationnelle Transfrontalière 2015

## PORTRAIT DE TERRITOIRE

# Axe Vienne - Bratislava et régions voisines

### COMPARAISON DES CONDITIONS CADRES

Les conditions cadres sont assez différentes entre l'Autriche et ses voisins entrés en 2004 dans l'Union européenne: le PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat, sur la base d'une moyenne européenne (27 pays) à 100, s'élevait en 2013 pour l'Autriche à 129, pour la Slovaquie à 76 et pour la République tchèque à 80<sup>66</sup>. Les salaires sont fortement différenciés (rapport de 1/3 environ pour le salaire moyen national).

Fiscalement, les sociétés sont également moins taxées en Slovaquie<sup>67</sup>, ce qui a conduit des entreprises autrichiennes à développer une filiale, voire se délocaliser en Slovaquie (le même effet se produisant de la Slovaquie vers la Hongrie). Le travail transfrontalier se développe assez fortement dans le domaine des services à la personne, en direction de l'Autriche: le vieillissement de la population crée une augmentation des besoins auprès des personnes âgées et le différentiel de salaire attire

<sup>66</sup> Source: Eurostat. La Hongrie est à 67. Pour comparaison, la France est à 108.

<sup>67</sup> L'impôt sur les bénéfices est de 19 % en République tchèque et en Hongrie (taux réduit à 10 % en Hongrie si le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 millions de Forint), 23 % en Slovaquie, 25 % en Autriche. L'Autriche impose cependant des taxes salariales plus élevées, la Slovaquie de son côté accordant des crédits d'impôts favorisant la création d'entreprises avec des fonds étrangers.